

Comment ça Marche ?

Volontaires pour intégrer les démarches **CETD** et marque **Valeurs Parc naturel régional**?



PARC NATUREL RÉGIONAL
LIVRADOIS-FOREZ



Procédure d'agrément

1 Auto-évaluation

Répondre à la grille d'autodiagnostic disponible auprès de votre chargée de mission tourisme durable

2 Diagnostic et audit de votre structure

Vous pouvez déjà bénéficier des outils d'accompagnement collectif du Parc (journées de formations, ateliers, ...)

3 Analyse du dossier de candidature en commission tourisme

4 Compte-rendu et démarche de progrès.

Elaboration de la fiche démarche de progrès pour suivre l'avancée de vos projets et vous faire part de préconisations d'actions pour la durée de votre engagement.

5 Validation de votre démarche de progrès avec vous

Travail concerté entre le Parc et votre entreprise

6 Signature de votre convention d'engagement avec le Parc

Vous vous engagez à mettre en œuvre votre plan d'actions.

Accompagnement personnalisé, individuel et collectif pendant 3 à 5 ans.

Votre engagement :

- Tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de votre « contrat de progrès ».
- Participer au moins à 1 journée de formation et de découverte par an.
- Partager vos expériences avec les autres prestataires du territoire et avec votre clientèle.
- Transmettre régulièrement des données d'observation de votre activité au référent tourisme du Parc.
- Participation financière:

COTISATIONS :

Marque Valeurs Parc,

cotisation annuelle entre 50 et 150 euros en fonction du nombre d'ETP.

CETD

cotisation pour 3 ans entre 50 et 300 euros selon la taille de l'entreprise.



Mon engagement de 3 ans vient à terme... Comment ça marche ?

- 1** Je prends connaissance de l'échéance de mon contrat de progrès et des démarches mises en place par le Parc pour mon réengagement.
- 2** Je remplis la grille d'autodiagnostic fournie par le Parc.
Tableau relatif aux chiffres clefs de mon activité
- 3** J'accueille le chargé de mission tourisme du Parc pour faire un premier bilan sur place.
- 4** J'assiste à la concertation collective organisée par le Parc et j'échange avec les autres structures engagées sur les impacts de la démarche d'accompagnement du Parc.
Impacts sur la fréquentation, les retombées sur le territoire, évolutions de mes motivations, satisfaction sur les outils d'accompagnement, etc.
- 5** Je suis informé des résultats de mon bilan individuel et le Parc me présente son avis et ses recommandations.
- 6** Je travaille en collaboration avec le Parc sur la formulation d'un nouveau contrat de progrès à 3 ans.
Réponse aux préconisations d'actions.
- 7** Mon dossier final est validé par le comité d'agrément du Parc.
- 8** Je signe pour un réengagement de 3 ans.

Articulation entre la CETD et la marque Valeurs Parc

Marque Accueil	CETDep
Marque territoriale nationale déposée propriété de l'état	Signe de reconnaissance européen
Démarche de sensibilisation des clientèles à voyager autrement	Projet d'établissement
Critères à respecter (avec prérequis obligatoires)	Principes d'engagement.
Utilisation du logo Valeurs Parc (plaque)	Diplôme « je m'engage... » et utilisation du logo d'EUROPARC
Accompagnement identique	



CONTACT

Chargé de mission tourisme durable
Parc naturel régional Livradois-Forez
Le bourg
63 880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57